

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 16 février 2012

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 16 février 2012, le Conseil communal a accepté le préavis suivant:

- **Préavis No 2/2012**

Aménagement d'un Ecopoint au chemin du Bochet - Demande de crédit

Le préavis cité ci-dessus peut être consulté sur le site internet de la Commune ou au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au 7 mars 2012.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale